

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 71 (1945)
Heft: 6

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

à Innertkirchen, par la somme des enregistrements des débitmètres des 3 turbines.

Enregistrements des débitmètres des usines de la Handeck et d'Innertkirchen, relevés du 5 au 31 juillet 1944.

Durant cette période, les deux dispositifs de mesure étaient parcourus par le même débit d'eau.

Tableau IV.

Date Juillet 1944	Dispositif de mesure à la Handeck 1000 m ³	Dispositif de mesure à Innertkirchen 1000 m ³	Différence	
			1000 m ³	Pour-cent
5	675,9	675,9	—	—
6	589,8	588,8	— 1,0	— 0,17
7	535,8	534,3	— 1,5	— 0,28
8	370,1	369,8	— 0,3	— 0,08
9	102,3	98,6	— 3,7	— 3,62
10	647,5	647,3	— 0,2	— 0,03
11	774,4	672,4	— 0,2	— 0,26
12	806,2	805,7	— 0,5	— 0,06
13	863,6	865,3	+ 1,7	+ 0,20
14	840,9	840,9	—	—
15	619,9	619,7	— 2,0	— 0,03
16	182,0	177,6	— 4,4	— 2,42
17	740,4	739,2	— 0,9	— 0,12
18	841,3	838,7	— 2,6	— 0,31
19	947,1	943,4	— 3,7	— 0,39
20	952,8	949,6	— 3,2	— 0,34
21	803,5	802,4	— 1,1	— 0,14
22	599,3	597,8	— 1,5	— 0,25
23	150,0	147,2	— 2,8	— 1,87
24	813,3	813,8	+ 0,5	+ 0,06
25	964,6	961,6	— 3,0	— 0,31
26	893,1	889,2	— 3,9	— 0,44
27	849,8	848,7	— 1,1	— 0,13
28	770,8	768,0	— 2,8	— 0,30
29	639,4	639,0	— 0,4	— 0,06
30	127,7	126,4	— 1,6	— 1,25
31	689,2	690,2	+ 1,0	0,15
5.—31. 7.	17790,4	17751,2	— 39,0	0,22

Le résultat de ces mesures comparatives est consigné au tableau IV. On constatera que, durant cette période de mesures de 27 jours, l'enregistrement du débit de l'eau des deux usines est de 0,22 % plus petit à Innertkirchen qu'à la Handeck. En outre, cet écart ne présente que de très faibles dispersions, qui ne dépassent pas 1 %, sauf les dimanches, durant lesquels les dispositifs de jaugeage fonctionnaient dans des conditions défavorables à ces charges partielles.

L'étalonnage des venturimètres de la Handeck et d'Innertkirchen ayant été opéré sur la base des mesures aux moulinets, la bonne concordance des mesures comparatives prouve que les mesures aux moulinets effectuées à la Handeck en 1931 concordent pratiquement avec celles d'Innertkirchen en 1943. Ce résultat est d'autant plus remarquable que ces deux mesures furent entreprises non seulement avec un appareillage complètement différent, mais aussi dans des canaux différents.

L'importance pratique des déterminations journalières du rendement est illustrée par la figure 14, qui indique le rendement moyen de l'usine d'Innertkirchen durant la période allant du 1^{er} août au 30 novembre 1944. Les valeurs des samedis et des dimanches n'y figurent pas, car elles ne peuvent pas être comparées aux valeurs des autres jours de la semaine, en raison des conditions de charge très différentes.

La figure 14 montre que le rendement a baissé lentement du 1^{er} août au 12 octobre, du fait de l'altération des pointeaux et des tuyères des injecteurs des turbines. Entre le 16 et le 22 octobre, les pointeaux et les tuyères des 3 turbines furent remplacés, et le rendement s'est relevé de 4 %

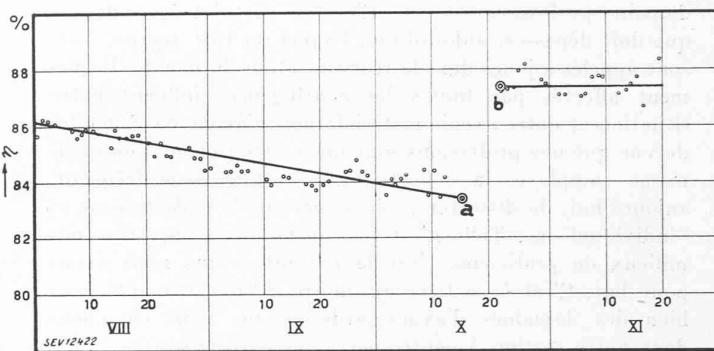


Fig. 14. — Variation du rendement journalier moyen de l'usine d'Innertkirchen, calculé d'après les lectures des compteurs de kWh et des débitmètres relevées en service (d'août à novembre 1944).

a—b Durant cette période, les pointeaux et les tuyères usés furent remplacés dans les trois groupes de machines.

pour atteindre environ 87,5 %, c'est-à-dire à peu près la valeur qui avait été mesurée sous charge moyenne de l'usine, lorsque les injecteurs étaient encore neufs.

Cet exemple prouve combien un contrôle permanent du rendement est important pour l'exploitation rationnelle d'une grande usine hydroélectrique. Les dépenses faites dans le but de permettre ce contrôle sont donc pleinement justifiées, puisqu'une très légère amélioration du rendement permet un accroissement considérable de la production d'énergie. Ainsi, dans le cas de l'usine d'Innertkirchen, une amélioration du rendement moyen de 1 % permet d'augmenter de 3,7 millions de kWh la production annuelle d'énergie électrique.

**SOCIÉTÉ SUISSE
DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES
SECTION GENEVOISE**

**Rapport du président sur le 97^e exercice 1944
présenté à l'assemblée générale annuelle du 25 janvier 1945.**

Messieurs et chers collègues,

Après avoir fondé tant d'espoirs sur le millésime 1944 pour apporter la paix, c'est encore sous le signe de la guerre que se clôture notre exercice, pour la cinquième fois consécutive.

Si le conflit armé a épargné jusqu'ici le territoire de notre pays, ses répercussions n'en ont pas été moins profondes pour le peuple suisse.

Matériellement, malgré les privations partielles auxquelles nous avons pris l'habitude de nous soumettre sans maugréer, les priviléges dont nous avons bénéficié devraient suffire à confondre l'amertume et les plaintes auxquelles nous nous laissons parfois entraîner.

La situation exceptionnelle où nous nous trouvons porte en elle le danger de la complaisance envers des qualités et des vertus dont nous avons hérité sans les avoir conquises. Parce que nous pouvons raisonner, hors de la mêlée, avec sang-froid, nous sommes conservateurs de nos priviléges, alors qu'une immense évolution, révolution même, nous entoure, cherchant à nous entraîner dans son sillage.

Notre groupement s'inspire d'un idéalisme tel qu'il est exprimé à l'article 6 des statuts de notre Société : « Les membres de la S. I. A. sont décidés à relever et à maintenir leur rang aussi bien dans le domaine moral que dans le

domaine professionnel... » — C'est un postulat égocentrique que doit dépasser, aujourd'hui, l'appel du rôle que les chefs sont appelés à jouer dans la réorganisation du monde. Facilement affectés par toutes les contingences influant notre situation et notre avenir matériel, nous n'avons pas à perdre de vue que nos professions sont un maître rouage d'un organisme complexe, la collectivité. Il est d'usage fréquent, aujourd'hui, de disserter et épiloguer sur le collectivisme et l'individualisme. Telle n'est pas notre intention. Dans nos milieux de praticiens, c'est la *réalisation* que nous avons pour but. C'est à ce titre que notre Société travaille dans bien des domaines d'avant-garde et que nous cherchons dans notre section à contribuer à ses entreprises.

Au cours de l'année 1944, ont été admis en qualité de membres réguliers : trois architectes : MM. A. Marais, Ed. Reverdin, J. Ellenberger ; trois ingénieurs civils : MM. H. de Graffenreid, W. Aeschmann, W. Colomb ; quatre ingénieurs électriens : MM. F. Kimmerlé, E. Kronauer, M. Baezner, A. Koechlin ; deux ingénieurs mécaniciens : MM. P. Piguet, H. Veyrassat ; trois chimistes : MM. St. Nicoret (transf. de Winterthour), Ch. Buffat (transf. de Section vaudoise), G. Wild. Par contre, M. Fr. Gallmann, ingénieur-mécanicien, entré à notre section en décembre 1943, a été transféré à la Section zurichoise au cours de l'année 1944.

Au 1^{er} janvier 1945, notre section compte 192 membres, dont : 50 architectes, 54 ingénieurs civils, 27 ingénieurs électriens, 48 ingénieurs-mécaniciens, 5 ingénieurs ruraux et topographes, 8 ingénieurs-chimistes.

Notre trésorier vous donnera, par ailleurs, un compte rendu financier de l'exercice et en tirera les conclusions.

Votre comité s'est particulièrement attaché à la création du groupement de diverses associations d'architectes de notre ville dans le but d'offrir un front unique des intérêts professionnels, envers les autorités, d'une part, et les associations publiques ou particulières, d'autre part.

A fin juin 1944, les cinq sociétés d'architectes, S. I. A.¹, F. A. S.², A. S. A.³, Corp.⁴ et Gang⁵, se mirent finalement d'accord en désignant la plus vieille d'entre elles, la S. I. A., comme adresse unique pour toutes questions les intéressant collectivement. Une lettre du 6 juillet informa les pouvoirs publics de cette unification.

Dès lors, la S. I. A. assume la charge de centraliser la correspondance et de convoquer en réunion les présidents des cinq sociétés d'architectes chaque fois qu'une délibération est jugée nécessaire.

Le nouveau groupement portant le nom d'« Interassar » eut tôt après sa fondation l'occasion de se réunir pour parachever l'élaboration des tarifs d'honoraires pour abris de P. A.⁶. Cette question complexe, à laquelle notre collègue M. A. Rossire avait apporté en 1943 la première contribution d'étude, fut achevée grâce aux efforts de notre vice-président, M. G. Peyrot.

Puis l'« Interassar » se voua à la recherche d'une solution apaisante au conflit survenu à la Haute Ecole d'Architecture par suite de la démission collective de la commission consultative. Vous en connaissez l'épilogue : un nouveau jury a été constitué par le chef du Département de l'instruction publique qui a demandé à l'« Interassar » de lui désigner huit candidats à ces fonctions, dont il se réservait le choix de quatre.

¹ Section genevoise de la *Société suisse des ingénieurs et des architectes*.

² Groupe genevois de la Fédération des architectes suisses.

³ Association syndicale des architectes.

⁴ Corporation des architectes.

⁵ Groupe pour l'architecture nouvelle à Genève.

⁶ Protection aérienne.

Nos collègues, MM. Edm. Fatio, Ad. Guyonnet, Ern. Martin et G. Peyrot furent appelés à faire partie de ce jury, et nous les en félicitons ici.

L'« Interassar » s'occupe et étudie, en outre, diverses questions, telles qu'une intervention auprès des Services industriels dont l'initiative est donnée par l'Union genevoise des intérêts immobiliers, de la reprise des concours de façades en 1945, etc.

L'assemblée des délégués de la S. I. A., le 25 novembre à Zurich, devait amener sur le tapis la question de la participation de la Suisse aux reconstructions européennes. Notre section prit l'initiative de grouper les six sections romandes pour adresser au Comité central diverses suggestions relatives à la réalisation du nouvel organisme coordonnant les intérêts professionnels en jeu. Tout en ayant avancé des arguments tant psychologiques que géographiques, justifiant nos prétentions latines, nous reconnaîmes que divers facteurs d'un autre ordre joueraient un rôle tout aussi important que nos revendications, dans les décisions du Comité central à ce sujet.

La Section genevoise se réunit une fois en assemblée générale et huit fois en assemblées ordinaires au cours de l'année 1944. Outre les questions administratives qui donnèrent lieu parfois à d'intéressants échanges d'opinions et à d'heureux effets oratoires aussi, ces neuf séances furent agrémentées de conférences et causeries dont nous rappellerons brièvement ci-dessous la nature, pour en exprimer encore une fois notre très vive gratitude à nos généreux conférenciers :

En janvier, à l'assemblée générale, MM. P. Neeser et Th. Bovet nous firent faire une promenade technique, poétique et musicale au moyen d'une série de ravissants clichés en couleurs accompagnés d'une musique appropriée.

En février, M. le Dr Ch. Ducommun nous entretint du « Rôle de l'élite intellectuelle dans l'évolution sociale » ; sujet d'une captivante actualité, traité avec la sincérité et la grande érudition de l'apôtre convaincu qu'est M. Ducommun.

En mars, notre collègue J.-J. Dériaz nous exposa sa thèse touchant à l'urbanisme de notre ville sur le sujet : « Choix d'artères et percées »¹.

En avril, M. le Dr h. c. R. Neeser, en un alerte récit illustré de beaux clichés, nous entraîna à sa suite dans son voyage en Espagne à l'occasion de l'Exposition suisse de Lisbonne.

En mai, ce fut M. P. de Wilde qui nous entretint des « Applications des explosifs aux travaux de démolition et à certains usages spéciaux ».

En septembre, une charmante causerie de M. P. Collart fit revivre sur l'écran, autant qu'en ses descriptions poétiques et historiques, un paradoxe de l'urbanisme : la ville antique de Délos.

En octobre, M. Edm. Pingeon, notre collègue, voulut bien nous apporter sa contribution dans une captivante improvisation documentaire des problèmes spéciaux posés par la construction de la maison de la Radio, à Genève.

En novembre, M. Marples, ingénieur de la Maison Brown, Boveri, nous fit un exposé sur la « Pompe thermique et ses applications »².

En décembre, M. Golaz, ingénieur, nous parla des « Effets de l'assurance-incendie obligatoire sur la construction, l'architecture et les services publics ».

En outre, en février, nous eûmes l'occasion de convoquer

¹ Voir au *Bulletin technique* du 27 mai 1944, p. 137, la publication de cette conférence. (Réd.)

² Voir au *Bulletin technique* du 6 janvier 1945, p. 1, la publication de cette conférence. (Réd.)

la section à la visite de l'Exposition des projets du concours de la traversée de Genève par une voie navigable, visite aimablement commentée par nos collègues Lacroix, Pingeon et Dentan¹.

La course de printemps, que nous organisâmes avec nos amis vaudois de manière à nous donner l'occasion de les rencontrer, eut un plein succès. Environ septante participants, dont vingt-six de la Section genevoise, se rendirent à Bière où nous visitâmes les nouvelles casernes, assistant à une démonstration de tir avec l'appareil Baranoff, et à la présentation du nouvel obusier de 155 mm, galopant dans les manèges, nous restaurant au Foyer du soldat et finissant par une agape, qui n'avait rien de frugal, à la cantine des officiers.

Votre comité tint neuf séances ordinaires et une séance extraordinaire au cours de l'année écoulée. Elles furent toutes consacrées aux questions administratives courantes. — Je voudrais ici exprimer à mes collègues du comité toute la reconnaissance d'un président dont l'insuffisance eût été lamentable sans le concours dévoué, aimable et éclairé de ses collaborateurs.

Comme les années précédentes, notre section tint à manifester son intérêt et son appui aux diverses écoles spéciales de notre canton, en décernant les prix habituels aux meilleurs élèves. Divers concours d'architecture et travaux publics furent organisés par les autorités et des particuliers au cours de l'année écoulée.

Nous rappellerons notamment le concours d'idées pour une voie navigable reliant le Rhône au lac, dans lequel se virent couronnés, à divers titres, les projets de nos collègues Ellenberger, J.-J. Dériaz, Lozeron, E. Martin, Guibert, Favre, Meisser, Calame, Besson, Höchel, Tschäppät, Perrin et de Saussure¹.

Puis le concours pour le Centre municipal d'éducation physique et de sport aux Vernets, dont triomphèrent nos collègues Lozeron et Martin, Höchel, Tschäppät, Magnin².

Mentionnons aussi le succès de nos collègues Höchel et A. Rivoire dans le concours ouvert par la Classe de l'agriculture de la Société des Arts pour les « Habitations rurales à Genève »³.

La consultation du Département des travaux publics pour l'aéro-gare de Cointrin donna l'occasion à nos collègues MM. Ellenberger et Camoletti de voir leurs projets retenus.

Et nous n'oubliions pas l'intéressant concours de la Captivité, organisé par nos frères du Groupe professionnel des architectes S. I. A. pour les relations internationales, sous la présidence de M. Fr. Gampert, saisissant cette occasion de féliciter encore nos collègues pour le désintéressé et utile effort qu'ils ont fourni avec le meilleur de leur cœur pour venir en aide à la condition des prisonniers de guerre⁴.

Voici, en raccourci, mais trop longuement pour votre goût, sans doute, le rapport d'activité de notre section. S'il vous paraît convenable et que vous n'avez pas d'objection à y opposer, et après avoir entendu le rapport du trésorier, vous voudrez bien les accepter en donnant décharge à votre comité pour sa gestion durant l'année écoulée 1944.

Le président :

P. LENOIR, ingénieur.

¹ Nos lecteurs trouveront au *Bulletin technique* du 18 mars 1944, des extraits du programme et du rapport du jury, ainsi que la reproduction des plans des projets primés à ce concours. (Réd.)

² Concours dont les résultats ont été publiés au *Bulletin technique* du 29 août 1944, p. 113. (Réd.)

³ Concours dont les résultats ont été publiés au *Bulletin technique* du 19 août 1944, p. 214, et 2 septembre 1944, p. 224. (Réd.)

⁴ Voir *Bulletin technique* des 6 et 20 janvier 1945, p. 3 et 25. (Réd.)

Compte rendu de l'assemblée générale annuelle

de la Section genevoise de la S. I. A.

le jeudi 25 janvier 1945, au Buffet de la gare de Cornavin.

Présidence : M. G. Peyrot, vice-président. Membres présents : 68. Membres excusés : 5. Délégué du Comité central : M. Er. Choisy. Délégué de la Section vaudoise : M. P. Meystre. Délégué de la Section neuchâteloise : M. M. Billeter. Délégué de la Section fribourgeoise : M. Fr. Job.

Le vice-président déclare la séance ouverte à 19 h. 10 et constate que l'assemblée a été régulièrement convoquée et que le quorum statutaire est atteint. L'assemblée peut donc voter valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Le *procès-verbal* de l'assemblée générale du 20 janvier 1944 est lu et approuvé. Le *rapport du président* sur l'exercice 1944, dont le vice-président donne lecture, brosse en quelques traits un tableau d'ensemble de l'activité de la section au sein du comité et dans les assemblées. L'assemblée prend connaissance du *rapport du trésorier* sur l'exercice 1944. Il en est de même de celui des contrôleurs-vérificateurs. L'assemblée accepte à l'unanimité ces trois rapports et donne décharge au comité.

Pour le nouvel exercice, un budget est établi par le trésorier. D'entente avec l'assemblée, la cotisation est fixée à 15 francs, comme ces dernières années.

Après un dîner, auquel étaient conviés M. Adr. Lachenal, chef du Département de l'instruction publique, et M. L. Casaï, chef du Département des travaux publics, M. Eug. Beaudouin, architecte, « Grand prix de Rome », professeur à la Haute Ecole d'Architecture de Genève, présenta à l'assemblée une conférence sur : « Excursion d'un architecte en Perse persane ».

Cette conférence remplaçait celle annoncée au programme sous le titre : « De l'influence du passé sur l'œuvre d'imagination », qui n'a pu être donnée vu les difficultés matérielles actuelles pour se procurer les documents indispensables pour soutenir et illustrer le développement du sujet.

En un langage éloquent, M. Beaudouin nous transporta dans des régions de la Perse où l'interprétation de ce que l'on découvre n'exige pas des connaissances approfondies. A bien des endroits les vestiges sont encore suffisamment nombreux, complets et lisibles pour permettre de reconstituer, sans effort d'imagination trop grand, l'image, le cadre d'une civilisation (encore vivante aujourd'hui) telle qu'elle fut pendant sa phase la plus brillante.

Complétée par des croquis et par la projection de vues d'ouvrages majestueux ou charmants, cette excursion, dans ce monde merveilleux, évoque pour nous les fastes d'une grande époque — une époque « classique » — qui doit en bien des points être mise en parallèle avec celle de notre grand siècle.

Ce monde merveilleux, qui trouve sa beauté dans la création harmonieuse d'une civilisation, n'est pas sans intérêt pour nous, au moment où, après un bouleversement sans précédent de notre continent, nous allons nous trouver devant la tâche de créer, nous aussi, le cadre d'une nouvelle façon de vivre.

Il nous faudra traduire ces besoins et ces aspirations dans une composition ordonnée de toutes nos activités. Notre tâche sera probablement plus lourde que celle des générations qui nous ont précédées. Nous aurons — nous avons à concevoir, à imaginer tout un idéal futur et il est nécessaire pour l'exprimer avec foi et conviction de connaître quel fut l'apport de ceux qui ne sont plus parmi nous, mais qui subsistent par leurs œuvres, et par elles parlent à notre cœur, le langage des bienfaits qu'ils ont répandus autour d'eux par amour de leurs semblables.

Pour finir, M. Beaudouin cita un proverbe persan dont Chardin au grand siècle nous a donné la traduction. C'est une pensée dont la résonance est éternelle. Nous l'aimerons tous puisqu'elle exprime le bien qui, par notre art, peut nous rendre immortel :

Celui-là n'est pas mort, qui a laissé sur pied après lui des ouvrages d'esprit ou des édifices pour l'usage du public.

Séance levée à 22 h. 45.

Le secrétaire : Th. BOVET.

SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Communiqué du secrétariat.

Communication n° 1 du Service de presse de la S. I. A. et de la S. S. E.¹ pour la construction en temps de guerre.

La Société suisse des ingénieurs et des architectes et la Société suisse des entrepreneurs ont organisé, d'accord avec l'Office de guerre pour l'industrie et le travail, Section des matériaux de construction, et le délégué aux Possibilités de travail, un service de presse s'occupant de la construction en temps de guerre. Ce service a pour but d'orienter les milieux intéressés sur les possibilités actuelles de construction, compte tenu des ressources en matières premières encore à notre disposition. L'arrêt des importations de charbon nous oblige à rationner encore plus sévèrement le charbon et les matériaux de construction si nous ne voulons pas que les stocks existants soient épuisés avant la fin de 1946. Les attributions habituelles de ciment devront être réduites en proportion et l'emploi des tuiles et briques devra également faire l'objet de certaines mesures restrictives. Seules des importations de charbon importantes réalisées avant la fin de 1946 permettraient d'augmenter les attributions.

Le service de presse n'a aucune influence sur les attributions de matériaux de construction, celles-ci étant de la compétence des organismes de guerre intéressés.

Le problème le plus urgent est celui de la construction des maisons d'habitation. Le nombre de logements à réaliser en 1945 correspond environ à celui de 1944. Les contingents correspondants ont été portés à la connaissance des cantons.

Les attributions suivantes ont été prévues par logement : Ciment : 1,8 à 3,5 tonnes.

Fers ronds à acheter dans le commerce : 125 à 350 kg. Acier suédois à prélever sur les stocks des fabricants de poutres : 80 kg.

Pour la construction de logements, il n'est normalement pas attribué de fers profilés.

Les quantités de ciment autorisées dépendent du nombre de pièces et du caractère de la construction (maison familiale de colonie d'habitation, maison pour deux familles, maison d'habitation pour plusieurs familles). Il est possible de tenir compte, dans une certaine mesure, des difficultés particulières dues au terrain. Lorsqu'il s'agit d'une colonie d'habitation, une attribution supplémentaire de 0,5 tonnes de ciment par logement peut être accordée pour l'établissement de fosses d'aisance ou de bassins de clarification. Cependant, les installations toutes faites doivent, en principe, être préférées. Dans le but de créer des occasions de travail dans l'artisanat, les attributions de ciment pour une maison familiale d'une exécution plus soignée peuvent être portées à 5 tonnes lorsque le devis dépasse 100 000 fr.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES (SECTION S. I. A.)

Assemblée générale annuelle.

L'Assemblée générale annuelle est fixée au mardi 27 mars 1945, à 17 h. 30, à l'Hôtel de la Paix, à Lausanne.

¹ Société suisse des entrepreneurs.

Ordre du jour :

1. Lecture des procès-verbaux.
2. Rapport d'activité du Président et des Commissions S. V. I. A.
3. Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes.
4. Budget 1945-1946. Fixation des cotisations.
5. Elections statutaires.
6. Divers.
7. Propositions individuelles.

Suivant la tradition, cette assemblée sera suivie d'un repas en commun, pour lequel chacun est prié de s'inscrire auprès du président, M. d'Okolski, architecte, place Saint-François 3, à Lausanne.

Le Comité.

CARNET DES CONCOURS

Publication des résultats des concours d'architecture.

Avis à nos lecteurs.

La publication récente, au *Bulletin technique* du 3 mars, des résultats du concours de la Grande Salle de Pully, a suscité, de la part de nos lecteurs architectes, de nombreuses félicitations et une critique.

Cette dernière nous donne aujourd'hui l'occasion de préciser que, dans la règle, le *Bulletin technique* ne peut publier, en plus d'un choix des plans des « projets primés », les dessins des « projets achetés ». Il l'a fait exceptionnellement dans le cas particulier du concours de Pully, car, selon les termes mêmes du rapport du jury, le projet « Molière » (acheté pour 900 fr., auteur : M. Pahud) était : « ... la meilleure solution présentée du problème... »

Tel n'était pas le cas pour le second projet acheté, celui de M. M. Picard, dont nous avons dû renoncer à reproduire les dessins. Nous aurions peut-être dû supprimer, dans le texte du rapport du jury, qui nous fut remis avec prière instantanée de le publier intégralement, la critique du projet de M. M. Picard, puisque, conformément à l'usage, nous ne pouvions en reproduire les dessins. Nous regrettons de l'avoir pas fait, par suite de circonstances particulières, indépendantes de notre volonté.

(Réd.)

Halle de gymnastique et de sports de la Ville du Locle.

Le jury du concours de projets pour une Halle de gymnastique et de sports avec aménagement d'un terrain de jeu au Locle a classé les projets comme suit :

- 1^{er} prix, 3000 fr. : MM. Cesch et Rossier, architectes au Locle.
- 2^e prix, 1800 fr. : M. Henry de Bosset, architecte, Colombier.
- 3^e prix, 1500 fr. : M. Ed. Calame, architecte, Neuchâtel. — Collaborateur : M. Jean Meier.
- 4^e prix, 1200 fr. : M. René Chapallaz, architecte, La Chaux-de-Fonds.

Des allocations de 800 fr. chacune ont été accordées à cinq projets.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

Service Technique suisse de placement

Voir page 8 des annonces